

PLANTATION DE HAIES

LE DÉPARTEMENT, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LES ASSOCIATIONS LOCALES DE REBOISEMENT DRESSENT LE BILAN DES PLANTATIONS DE HAIES DU SECTEUR NORD DE LA MANCHE

Les haies forment une maille paysagère multifonctionnelle notamment en faveur de la qualité de l'eau et du maintien des sols. Conscient des enjeux que représente cette sauvegarde, le Département de la Manche a entrepris depuis de nombreuses années déjà une politique en faveur du bocage. C'est dans ce cadre qu'il finance les plantations de haies, en lien avec la chambre d'agriculture de la Manche et les associations de reboisement. Lors de la campagne 2022-2023, ce sont 2,6 km de haies qui ont été replantés sur le secteur Nord du département.



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

BENOIT FIDELIN
Conseiller départemental du
canton des Pieux

BENOIT HULMER
Élu en charge du bocage pour
la Chambre d'agriculture de la
Manche

**Vous convient au bilan de la campagne 2022-2023 de plantation de haies sur le
secteur Nord de la Manche,**

Mardi 11 avril 2023 à 9h30 au GAEC de la forge à Saint-Christophe-du-Foc,
en présence d'un représentant de l'association de reboisement du Nord-Manche